

[Text]

One of the interesting things in our larger report is our canvassing of Japanese companies who, we worry, will use Mexico as a back door to bring even more and more of their parts production into North America. There is a very compelling logic to getting away from the all-or-nothing role as quickly as possible, putting it on the table during the free trade negotiations and trying to get more reasoned judgment.

Mr. Langdon: With respect, if you worry as much as you say you do about the Japanese companies using Mexico as a back door to out-compete you on a basis that rests on very low wages, and also on the basis of special government policies in Mexico, surely this is a reason to say, look, we should not be getting into this kind of three-way negotiation but instead make use of the safeguards that are supposed to exist within the existing Free Trade Agreement to protect the position we have achieved, again according to those who support that Free Trade Agreement.

Mr. Carter: Then, Mr. Langdon, I think we would be pitting one Free Trade Agreement and regime against another free trade agreement and regime. We would have Canada and the U.S. with their Free Trade Agreement, Mexico and the U.S. with a different free trade agreement, and we would be in a—

Mr. Langdon: Is this not an insecure position for us?

Mr. Carter: I cannot see that because I think then the Japanese would almost be—

The Chairman: Would simply go where it was better for them.

Mr. Carter: Definitely they would go where the water is warmer and the profits are higher.

Mr. Langdon: At least we would have some protection against that.

Mr. Carter: Yes. I do not know that I can provide any more insight. I do not know how to walk around this.

• 1625

Mr. Fretz (Erie): Mr. Carter, you have seen the brief that was sent to the clerk from your president, Mr. Van Houten, dated August 31. Canada did not initiate the negotiations on free trade with Mexico, and since the United States and Mexico are talking, your association in that package of August 31 has recommended that Canada do get involved for what appear to be four very good reasons. I can read those quickly:

- protect Canadian interests in the U.S. market;
- prevent artificial diversion of trade and investment to Mexico;
- remove Mexican barriers to trade and otherwise enhance our access to their market;

[Translation]

L'un des aspects intéressants de notre rapport réside dans notre étude des sociétés japonaises, qui, nous le craignons, se serviront du Mexique pour faire entrer en douce en Amérique du Nord une part encore plus grande de leur production de pièces automobiles. Voilà un argument très frappant, qui devrait nous convaincre d'abandonner le plus rapidement possible cette règle du «tout ou rien», de mettre sur la table des négociations la question de l'origine et d'essayer d'obtenir un jugement plus cohérent.

M. Langdon: À vous entendre, vous vous inquiétez de la possibilité que les sociétés japonaises se servent du Mexique pour court-circuiter votre concurrence en raison des faibles salaires qui sont versés là-bas et des politiques spéciales d'incitation du gouvernement mexicain. Mais si cela vous inquiète tant que cela, ne serait-ce pas une bonne raison de dire que nous ne devrions pas participer à ces négociations tripartites et nous prévaloir plutôt des garanties qui sont censées exister dans l'Accord de libre-échange actuel en vue de protéger notre position, encore là, d'après le credo des tenants de cet accord de libre-échange?

M. Carter: Monsieur Langdon, je pense que dans ce cas-là, on opposerait un accord et un régime de libre-échange à un autre. Il y aurait d'un côté le Canada et les États-Unis qui seraient liés par leur accord de libre-échange et de l'autre, le Mexique et les États-Unis liés par un autre accord de libre-échange. Quant à nous, nous serions dans...

M. Langdon: N'est-ce pas une position plutôt dangereuse pour nous?

M. Carter: Je ne pense pas que cela se produise, parce qu'à ce moment-là, les Japonais seraient presque...

Le président: Ils iraient tout simplement là où c'est le plus rentable pour eux.

M. Carter: Il ne fait aucun doute qu'ils iraient là où la situation leur est favorable et les profits le plus élevés.

M. Langdon: À tout le moins, nous aurions une certaine protection contre cela.

M. Carter: Oui. Je ne pense pas pouvoir vous en dire plus long. Je ne sais pas comment faire pour contourner cette difficulté.

M. Fretz (Érié): Monsieur Carter, vous avez sans doute lu le mémoire, en date du 31 août, qui a été envoyé au greffier par votre président, M. Van Houten. Ce n'est pas le Canada qui a amorcé les négociations sur le libre-échange avec le Mexique et, compte tenu du fait que les États-Unis et le Mexique sont engagés dans des pourparlers, dans ce document du 31 août, votre association recommandait que le Canada se joigne à eux pour quatre raisons qui semblent très bonnes. Je les reprends rapidement:

- protéger les intérêts canadiens sur le marché américain;
- empêcher la déviation artificielle du commerce et des investissements vers le Mexique;
- supprimer les obstacles au commerce qui existent au Mexique et améliorer notre accès à ce marché; et